



Albi, le 22 janvier 2016

Monsieur Thierry GENTILHOMME
Préfet du Tarn
Place de la Préfecture
81013 ALBI CEDEX 9

Monsieur le Préfet,

Par courrier en date du 19 janvier, vous avez informé les agriculteurs tarnais du placement du Tarn en Zone de Restriction (ZR) assorti de mesures de biosécurité et de la mise en place de vides sanitaires, du fait de la découverte de foyers d'influenza aviaire dans 8 départements du Sud-Ouest.

Les conséquences de cette mesure sont extrêmement pénalisantes pour les éleveurs Tarnais et plus généralement pour l'ensemble de la filière : producteurs, abatteurs, transformateurs, transporteurs ...

Les éleveurs Tarnais de volailles s'interrogent sur l'application du principe de précaution généralisant des mesures aussi drastiques. Aucun cas à ce jour d'atteinte par le virus n'a été détecté dans notre département.

Ce sont des petites exploitations à l'équilibre financier fragile qui sont concernées. Vous savez que le nombre d'élevages peut être évalué à 300.

Aussi, pour ne pas les mettre en péril, ne serait-il pas possible de laisser aux éleveurs situés en Zone réglementée Indemne la possibilité de s'approvisionner en canetons, poussins... en Zone Indemne plutôt que d'instaurer une restriction ferme ?

La mise en place de vides sanitaires pourrait-elle être assortie de mesures permettant la compatibilité avec les pratiques de production multi-bandes ou multi-espèces de volailles ?

Il nous semble, en résumé, que nous sommes devant une application excessive du principe de précaution et qu'une solution doit être dégagée d'urgence pour éviter la faillite économique de la filière.

Permanences parlementaires : 132, avenue du Colonel Teyssier – 81000 ALBI
3, Boulevard des Lices – 81100 CASTRES

Courrier électronique : contact@philippe-folliot.fr / senateur.bonnecarrere.81@orange.fr

Vous savez que l'organisation de ce métier passe par un système de "bandes" et que la perte économique d'une seule de ces bandes a un impact de plusieurs mois.

Nous vous remercions d'être notre relais efficace sur le plan régional comme sur le plan national afin de débloquer cette situation.

Veillez recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments respectueux.

Philippe FOLLIOT
Député du Tarn




Philippe BONNECARRÈRE
Sénateur du Tarn